

Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 15 mars et le 5 avril, les points suivants ont été débattus.

Réunion du 15 mars 2013

Administratif

Location de la maison Bédard à la CCLVD

M. le Maire rappelle au conseil municipal le manque de place pour les services administratifs de la Mairie, compte tenu de l'occupation du 2^{ème} étage (3 bureaux et palier) par la CCLVD, devenant de plus en plus gênante. Il a proposé, lors du dernier comité de la CCLVD, le déplacement de son activité dans la maison BEDARD. Ce principe a été adopté.

Après quelques travaux de mise aux normes en électricité et téléphonie, le personnel de la CCLVD déménagera fin avril dans ces nouveaux locaux.

Il propose au conseil de fixer la location à 800 € par mois, charges non comprises.

Après en avoir débattu le conseil adopte le principe de la location et son montant.

Réforme des rythmes scolaires

M. Boucher présente au conseil municipal les conclusions de la commission extra municipale sur la « réforme des rythmes scolaires ». Après trois réunions sur ce projet, la commission, considérant que cette réforme ne pourra être mise efficacement en place à la rentrée 2013, suggère que la commune, après avis du conseil municipal, demande une dérogation pour une mise en place de cette réforme en septembre 2014.

Après en avoir débattu le conseil adopte cette résolution et demande à M. le Maire de rédiger cette demande de dérogation.

Réunion du 05 avril 2013

Finances

Comptes administratifs 2012

M. le Maire présente au conseil municipal les comptes administratifs du budget général, des budgets Eaux Assainissement et CCAS.

A - Budget Général

① Section de fonctionnement : sur un budget primitif de 1 850 000 € en recettes et dépenses, il a été réalisé 2 165 900 € de recettes et 1 249 184 € de dépenses, soit un excédent de 916 716 €. Les principales dépenses sont les charges de personnel à 511 346 €, de gestion à 556 422 € et le virement à section de fonctionnement à 650 000 €. Les principales recettes sont les impôts et taxes à 897 635 € et les dotations subventions à 435 290 €.

② Section d'investissement : sur un budget primitif de 1 740 000 € en dépenses et recettes, il a été réalisé 1 161 436 € de dépenses et 695 490 € de recettes. Le bilan 2012 les deux sections confondues est excédentaire de 450 771 €.

B - Budget eau et assainissement

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 300 468 € pour 422 894 € de recettes soit un excédent d'exploitation de 122 426 €. La section d'investissement enregistre un excédent de 2 692 €, soit un excédent global pour ce budget de 125 119 €.

C - CCAS : Pour ce budget, l'année 2012 se conclue avec un excédent de 1 105 €.

Après avoir présenté ces comptes administratifs, M. le Maire se retire et M. Brou, doyen, propose au conseil municipal, d'adopter ces comptes administratifs. Les comptes administratifs 2012 sont adoptés à l'unanimité.

AVRIL - MAI 2013

Dimanche 14 Avril

Concours de pêche à la truite du Comité des Fêtes à l'Etang de la Noé

Dimanche 14 Avril

Match de football CherisyA/St Rémy au stade André Brou à 15 h

Jeudi 2 Mai

Permanence de la Mission Locale en Mairie (sur RDV) à partir de 14 h

Dimanche 5 Mai

"Balade de Cherisy" sur le thème de la botanique à 9h30 devant la Mairie

Mercredi 8 Mai

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1940-1945.

Rassemblement à 10h30 cour de l'ancienne Mairie

Mercredi 15 Mai

Date limite d'inscription au concours des Maisons Fleuries

Jeudi 16 Mai

Permanence de la Mission Locale en Mairie (sur RDV) à partir de 14 h

Jeudi 30 Mai

Permanence de la Mission Locale en Mairie (sur RDV) à partir de 14 h

Samedi 1^{er} Juin et à 20h45 et

Dimanche 2 Juin à 15h30

Comédie musicale « Edith Eternelle » à l'Espace Hugo
Hommage à la « Môme Piaf » pour les 50 ans de sa disparition

Comptes de gestion du Trésorier

M. le Maire demande au conseil municipal d'adopter les comptes de gestion du Trésorier dont les bilans sont conformes aux comptes administratifs. Adopté à l'unanimité.

Budgets primitifs 2013

A - Budget général - M. LETHUILLIER, Maire, propose le projet de budget 2013 suivant :

① **Section de fonctionnement** : elle s'équilibre à 1 920 000 € en dépenses et recettes. Les principales dépenses sont les charges de gestion à 594 000 €, les frais de personnel à 540 000 € et le virement à la section d'investissement 700 000 €. Les principales recettes sont les impôts et taxes à 931 500 €, les dotations et subventions à 355 086 € les produits de service 120 000 €.

② **Section d'investissement** : elle est également arrêtée à 1 920 000 € en dépenses et recettes. Les principales dépenses sont l'entretien des voiries et bâtiments à 572 270 €, les investissements sur bâtiments et voiries à 725 000 € et les emprunts et dettes à 122 402 €. Les principales recettes sont le virement de la section de fonctionnement à 700 000 €, les excédents reportés à 465 947 €, les produits de cessions à 355 000 €, le remboursement de la TVA et la TLE pour 73 583 €.

B - Budget Eau et Assainissement - Il s'établit à 532 930 € en dépenses et recettes dont 388 000 € pour la section de fonctionnement.

C - CCAS - son budget sera de 9 820 € en dépenses et recettes.

Ces trois budgets primitifs 2013 sont adoptés à l'unanimité.

⇒ Le conseil municipal vote les subventions accordées aux associations pour un montant de 11 971 € (+ 2% par rapport à 2012).

Taux d'imposition 2013

Vu la bonne situation financière de la commune, M. le Maire propose au conseil municipal de maintenir, pour l'année 2013, les mêmes taux que les années précédentes, à savoir :

- Taxe d'habitation	19,69% (produit attendu de 362 887 €)
- Taxe foncière	17,01% (produit attendu de 284 577 €)
- Taxe foncière non bâti	27,67% (produit attendu de 24 045 €)
- CFE(Compensation Foncière des Entreprises)	19,60% (produit attendu de 127 831 €)

Ces taux sont adoptés à l'unanimité.

Administratif

⇒ Logements rue de Paris : M. le Maire informe le conseil municipal que les 16 logements sont en cours de finition. Ils ont tous été attribués et les clés seront remises le 15 mai aux futurs locataires.

⇒ Vente de biens : M. le Maire informe le conseil municipal de la vente de biens communaux ; à savoir la maison Bonnet pour une estimation des Domaines à 135 000 € et d'un terrain viabilisé sur la ZA de la Vallée Douard, d'une superficie de 13 342 m² pour 200 000 € au profit des « Pavés d'Eure et Loir » (construction de 717 m²).

⇒ Nomination de voiries : Il est proposé de préciser la dénomination des voiries de la Vallée Douard de la façon suivante :

-Rue du Stade à la ligne SNCF : « Rue du Plateau – ZA la Vallée Douard »

-Chemin menant à la ligne SNCF : « Chemin de la Messe – La Vallée Douard »

-Impasse menant aux Ets MSD et Ten Plus : « Impasse de la Vallée Douard – ZA la Vallée Douard »

en rappelant que la voie d'accès aux Ets Lhermite a été dénommée « Impasse de la Perdrix ».

Affaires scolaires

M. Boucher fait un point sur la rentrée 2013 - Pour l'école élémentaire : maintien des classes ; pour l'école maternelle : il rappelle qu'à la rentrée de septembre seront scolarisés les enfants nés en 2010 et que les effectifs prévisionnels seraient de 28 enfants par classe.

Travaux

M. ISABEL fait un point sur les travaux en cours :

⇒ Eglise : les travaux des cloches sont terminés, elles sont opérationnelles depuis le 25 mars. Reste la reprise des gouttières et de la toiture du clocheton (Entreprise RENAUD pour 4 605,80 € TTC).

⇒ Liaison entre le Petit-Chérisy et le pont SNCF : reste la pose des lampadaires et des bancs et le prolongement de cette liaison entre le carrefour du Petit-Chérisy et la voie piétonne de la rue des Rougemonts.

⇒ Au cours d'une réunion / rencontre avec les riverains de la rue des Merries et du Côteau le 8 avril dernier, le Cabinet Foncier Experts a présenté le projet des travaux d'aménagement des rues des Merries et partie de la rue des Côteaux à Raville (enfouissement de réseaux, assainissement de surface / eaux pluviales). Après appel d'offres, ces travaux d'aménagement seront réalisés.

⇒ Des travaux de ravalement de l'école élémentaire, de restauration de la toiture de la Poste et du remplacement des ouvertures de l'école maternelle sont inscrits au budget primitif 2013. Ils seront réalisés après appels d'offres.

⇒ Enfouissement CR 14 au Gaillon : travaux en cours pour l'enfouissement de la moyenne tension, la basse tension, l'éclairage public et les réseaux France Télécom.

⇒ Elagage et abattage d'arbres place des Marronniers (derrière l'église) et allée du cimetière – Depuis plusieurs années, le mauvais état sanitaire des arbres de l'allée du cimetière et de la place des Marronniers derrière l'église avait été signalé. Des crédits avaient donc été inscrits aux budgets 2011 – 2012 et reconduits en 2013 et des devis présentés. L'entreprise Fréon a remis en état l'allée du cimetière. D'autre part, dans le cadre du projet du futur réaménagement des abords de l'église, la place des Marronniers (abattage de 4 arbres dont le cœur était « pourri » et élagage des 5 autres marronniers restants) a été dégagée. Cette façade Nord de l'église sera ainsi mise à l'abri de l'humidité. Elle devient également mieux visible et nous la redécouvrons sous un autre aspect, valorisant la façade Nord.

SYROM collecte des ordures ménagères

Rappel : Pendant une période d'un an le système actuel de collecte des ordures ménagères va perdurer : collecte le vendredi et maintien des caissettes pour le tri sélectif. Un nouveau calendrier (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014) est distribué avec la présente lettre.

SITED Transport d'élèves

Pour la première fois depuis des années, des élèves de Chérisy ont été exclus pendant 3 jours des transports scolaires, pour comportement dangereux dans les bus.

Ce comportement est inadmissible car il met en péril la sécurité des autres élèves et la leur propre.

Nous rappelons que les parents sont responsables pénalement du comportement de leur enfant dans les transports scolaires. Les chauffeurs sont là pour conduire, à bon port, les enfants qui leur sont confiés et non pour faire la police dans son bus.

Attention : Pour les élèves exclus temporairement pendant 3 jours, en cas de récidive ils seront exclus définitivement des transports scolaires non seulement pour l'année en cours mais aussi pour les années suivantes.

Parents faites comprendre à vos enfants la gravité de leur comportement et les conséquences qui peuvent en découler.

Tonte des pelouses et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend. Pensez à vos voisins en respectant les horaires ci-dessous.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.

Du coté des associations...

Comité des Fêtes

Dimanche 14 Avril 2013 - Concours de Pêche à la truite : à l'Étang de La Noé à Chérisy situé au bout du chemin après la pisciculture (Accès Direction Dreux - Chemin du Roi en sortant du Pont de l'Eure - face au Restaurant Le Vallon). Ce concours est ouvert à tous et à toutes, petits et grands – Inscriptions sur place à partir de 7h 30 – Répartition au tableau à 12 heures. Récompenses pour tous les participants.

Possibilité d'emporter son pique-nique et pour les concurrents qui le souhaitent, de pêcher librement l'après-midi.

Concours des Maisons Fleuries : Le printemps est arrivé et avec lui l'envie de voir fleurir nos jardins par diverses touches de couleurs qui agrémenteront notre environnement grâce à de nouvelles plantations, un nouveau décor et des fleurs qui donneront un air de fête à nos habitations. Participez au Concours des Maisons Fleuries au titre de l'année 2013. Un bulletin d'inscription est joint à cette lettre, il n'y aura plus qu'à suivre les indications données et de le déposer au secrétariat de Mairie avant le 15 Mai.

Cherisy Football Club

Le Football Club de Cherisy se porte bien. Malgré les intempéries qui depuis le mois de décembre 2012 nous empêchent de pratiquer notre sport préféré le football. Du côté des équipes, les U6/U7, malgré les conditions météo, sont toujours présents le mercredi après-midi, à l'école de football et les samedis matin et après-midi. Bravo à nos U6/U7 qui ont gagné le tournoi d'Anet le 30 Mars.

Bravo aussi à nos U8/U9 qui, le même jour, ont gagné eux aussi le tournoi dans leur catégorie. Beaucoup de fraîcheur et d'envie chez nos petits footballeurs, encore bravo à eux, à Rachid et Dali leurs éducateurs.

Les U10/U11 poursuivent leur progression et malgré les coupures, continuent leur chemin : victoire 4-3 le 6 avril à Jouy.

Les U12/U13 de Johnny FERHOUNE progressent toujours, résultat : ils sont qualifiés pour les finales de coupes U13 le 13 Avril. Bravo.

Les U/14/U15 ont un bon groupe bien encadré. Beaucoup de monde à l'entraînement, équipe très prometteuse.

Les U16/U17, engagés dans un championnat U17 Elite compliqué, s'en sortent très bien malgré un effectif un peu juste, il faut continuer.

L'équipe Réserve du club, après un départ catastrophique, a relevé la barre et enchainé les bons résultats. Bravo.

L'équipe Fanion, quant à elle, souffre du manque de compétitions et d'entraînement, mais le championnat est encore long ; réaction attendue contre St Rémy à Chérisy le 14 avril.

Pour conclure, un petit mot de notre foire à tout du 24 mars qui fut un bon cru. Merci à ceux qui nous ont soutenus et aidés.

Enfin, avec le soleil qui va peut-être revenir, les matchs vont se succéder ; il faudra être présents et solides, donc courage à tous.

Pour tous renseignements : Ludovic DESHAYES – Président du FC Cherisy au 06 80 25 84 18 – Frédéric FERHOUNE – Educateur et coach au 06 59 50 92 13.

Dates à retenir : **dimanche 14 avril à 15 h** au stade André Brou Cherisy A / St Rémy.

On nous prie de communiquer...

👉 **Marché place de l'Eglise** – Après l'arrêt il y a 3 ans de M. METIVIER, puis d'une tentative de plusieurs marchands il y a deux ans qui n'a pas perduré, M. GENESTINE vous propose ses fruits et légumes le **samedi toute la journée**.

ATTENTION AUX DIFFERENTES CAMPAGNES DE PROSPECTIONS ET DEMARCHES DIVERSES.

Une société, la Société GRENELLE ENERGIE - tél. 01 60 77 97 85 procède actuellement à une campagne de prospection chez les particuliers afin de leur proposer des solutions d'économies d'énergie en terme d'isolation. La commune de Chérisy tient à préciser que ces démarches sont purement commerciales et **ne sont en aucun cas mandatées par la Mairie**.

**LE SAMEDI 01 JUIN 2013 à 20H45 et
LE DIMANCHE 02 juin 2013 à 15H30
ESPACE HUGO A CHERISY**

**HOMMAGE A LA MÔME PIAF !
pour les 50 ans de sa disparition**

Comédie musicale

Edith Eternelle

La troupe Orange Bleue revient sur la scène en 2013 avec sa Comédie musicale EDITH ETERNELLE pour rendre hommage à Edith Piaf qui disparaissait il y a 50 ans.

Françoise PICHON-DE ROCCO et Jean-Marc VECCIA ont créé en 2004 ce spectacle et produit celui-ci avec un grand succès pendant 6 ans..

Françoise incarne la Môme et a reçu en mai 2005 lors du concours Edith Piaf organisé par l'association « les amis d'Edith Piaf » le 2^{ème} prix. Son fils, Frédéric, alors âgé de 17ans et qui chante aussi dans la troupe a reçu le 3^{ème} prix.

Françoise et Jean-Marc ont voulu remémorer cette grande dame et faire découvrir au public jeune et moins jeune sa vie à travers ses chansons connues et moins connues. Ils ont tenu à respecter la simplicité de l'artiste, l'émotion de ses textes tout en y mêlant paillettes et couleurs.

Plus de 300 costumes et 40 chansons de son répertoire, en solo, duo ou en groupe sont interprétées.

Ce spectacle composé de 16 comédiens (danseurs et chanteurs), vous fera découvrir ou redécouvrir cette artiste qui brûlait la vie et la scène par les deux bouts.

Plongez-vous dans la Foule, vous y croiserez entre autre, Milord, l'Homme à la moto, Marie Trottoir, Mon vieux Lucien. Le manège d'Edith vous fera tourner la tête ainsi que son Hymne à l'amour et vous verrez La vie en rose !

Nous espérons que vous viendrez nombreux redécouvrir ce spectacle, les nouvelles mises en scènes et chorégraphies.

Qu'il vous enchante autant qu'il a enchanté la troupe à le concevoir et le mettre en scène !

Prix des places : 20 € Adultes - 12 € Moins de 18 ans et Etudiants

RESERVATIONS AU 02 37 43 70 30 ou sur info@mairie-cherisy.fr

--